



Visa long séjour ou autre pour cubains

Par **Yaya2b**, le **29/09/2017** à **22:04**

Bonjour,rnrnMa compagne, d'origine cubaine, souhaiterait faire venir ses parents avec des visa long séjour car ils sont âgés et les visa de 4 mois sont un peu courts. On sait qu'il existe des visas qui permettent de rentrer et sortir du territoire quand on veut mais nous ne connaissons ni les démarches ni le nom de ce visa.rnrnEst-ce que quelqu'un le sait ?rnrnMerci.

Par **morobar**, le **30/09/2017** à **09:22**

Bonjour,rnOui, c'est le visa pour rapprochement familial.rnMais il ne concerne pas le ban et l'arrière-ban de la parentèle.rnUniquement le conjoint et/ou ses propres enfants.

Par **Tisuisse**, le **30/09/2017** à **09:27**

Bonjour,rnrnPour compléter la réponse de mon confrère, votre compagne n'est rien pour vous, au regard de la loi française, puisque vous n'êtes ni mariés ni pacsés, donc ses parents n'ont aucun droit et le rapprochement familial ne concerne pas les parents d'un étranger en France et j'espère que votre compagne est en situation régulière en France.

Par **amajuris**, le **30/09/2017** à **09:48**

bonjour,rnvous écrivez que votre compagne est d'origine cubaine, est-ce que cela signifie que

vosre compagne est française d'origine cubaine. r dans ce cas, il existe le visa pour
ascendants à charge ou non.rnle principe étant, que les parents âgés de votre compagne ne
doivent pas être à la charge de la france, en particulier en matière de couverture
maladie.rnsalutations